



HAL
open science

L'utilisation du papier japonais pour le traitement des reliures anciennes

Christelle Quillet

► **To cite this version:**

Christelle Quillet. L'utilisation du papier japonais pour le traitement des reliures anciennes. *Actualités de la conservation*, 2003, 19. hal-04360698

HAL Id: hal-04360698

<https://bnf.hal.science/hal-04360698v1>

Submitted on 21 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

L'utilisation du papier japonais pour le traitement des reliures anciennes

L'exemple du traitement des coiffes

in *Actualités de la conservation*, n° 19

Introduction

Dans la discipline toute récente qui est la notre¹, à savoir « restaurer » ou plus souvent effectuer « des traitements de conservation² » sur des livres anciens, les matériaux, les produits, et les techniques sont en constante et rapide évolution. Si cet aspect présente un attrait professionnel incontestable il induit également un devoir de veille technologique et scientifique ainsi que des facultés d'adaptation professionnelles permanentes. Les avancées scientifiques et les évolutions technologiques ne présentent pas que des avantages car si elles ont permis l'innovation de produits qui nous sont aujourd'hui précieux, tels par exemple les dérivés cellulosiques, elles peuvent être également au service d'une plus grande productivité et consécutivement à l'origine d'une perte de qualité dans certains procédés de fabrication comme c'est le cas pour le matériau traditionnel qu'est le cuir. En effet, de nombreuses publications, depuis maintenant presque cinquante ans³, font état de la qualité très aléatoire de ce matériau et de sa dégradation parfois très rapide. Il convient ici de rappeler un des principes de notre profession visant à utiliser des matériaux et produits stables dont l'innocuité pour l'objet original est garantie : "d'abord ne pas nuire"!

¹ Récente en effet car si nous pouvons observer des actions ou politiques ponctuelles plus ou moins heureuses et quelques « restaurations » de bibliophilie, réalisées au cours du XIXème siècle, il n'en reste pas moins que les prémices d'une émancipation (non achevée) de la discipline de restaurateur depuis celle de l'artisanat de reliure débute dans les années cinquante du XXème siècle.

² Ce terme semble plus juste que celui de "restauration" dont le sens étymologique de retour vers un état antérieur mal défini est ambigu. Les fonctions et/ou valeurs d'un objet ont en effet souvent considérablement évolué. Aussi, "restaurer" l'état initial n'est non seulement pas toujours souhaitable mais peut même constituer une inattention voire un mépris pour le temps et tous les éléments dont il est porteur qui s'est écoulé depuis la création du livre.

³ Les Anglais ont été précurseurs vis à vis de ces préoccupations.

Ce constat suffit-il à ne plus utiliser les cuirs de tannages végétaux pour le traitement de reliures anciennes ? Non, mais sans établir une liste exhaustive des cas où leur emploi reste incontestable, il devrait suffire les en écarter à chaque fois que cela est possible ! Certains de nos confrères anglo-saxons, plus particulièrement au USA ont estimé quant à eux, au sein d'une approche plus globale et moins interventionniste⁴, il y a maintenant une dizaine d'années, que le papier japonais, parmi d'autres matériaux, pouvait se substituer parfois très avantageusement au cuir⁵. Ceci est vrai non seulement en termes de qualités intrinsèques (propriétés physico-chimique⁶ : permanence, résistance, souplesse...) mais aussi



(1) Plats déposés d'ouvrages dont la reliure a été refaite

pour les avantages qu'il présente au moment de la mise en œuvre du traitement : degré d'intervention plus faible donc traitement plus rapidement effectué, et potentiellement au moment de la dépose envisagée : meilleur degré de réversibilité⁷.

Ce temps de traitement, au moment de sa réalisation ou de sa dépose est un élément fondamental. Pour beaucoup de livres ce n'est en effet qu'à partir du moment où des équivalences de coûts entre deux traitements sont possibles que

⁴ Parmi les plus connus des précurseurs de cette nouvelle approche se trouvent bien sûr C. Clarkson et A. Cains. Parmi leurs divers travaux nous citerons les méthodes rapides et peu interventionnistes de rattachement des plats qu'ils ont développé comme le "board slotting" (1992) ou le "joint tacketing" (1994). CLARCKSON (C) : "Board slotting – A new technique for re-attaching bookboards", Conference Papers Manchester 1992, IPC, ed. Sheila Fairbrass, s.l., IPC, Manchester, 1992, p. 158- 164. CAINS (A) : "In-situ treatment of manuscripts and printed books in Trinity College, Dublin", Conservation and preservation in small libraries, Parker library publications, Corpus Christi College, Cambridge, 1994, p.127-131.

⁵ ETHERINGTON (D) : "Japanese paper hinge repair (For loose boards on leather books)" The Abbey Newsletter, Volume 19#3, August 1995, p. 48-49.

⁶ AUBRY (T) : "Le traitement des reliures en cuir dégradées ; Options de traitement et choix d'un matériau" in Mémoire de maîtrise de Science et Technique, Conservation-Restauration des Biens Culturels, Session d'octobre 2002, 183p. AUBRY (T), CHAHINE (C) : "Interventions minimales sur les reliures en cuirs dégradées : cuir ou papier Japon?", in La conservation à l'ère du numérique, Actes des quatrième journées internationale d'études de l'ARSAG, ARSAG, Paris, 27-30 mai 2002 p 195-204.

⁷ AUBRY (T), CHEVALIER (S), PONCELET (J), SAINTE-MARTHE (B) : "Une technique minimaliste : quelques éléments de réponse aux problèmes de lisibilité et visibilité. L'utilisation de papier japonais pour les traitements de restauration des reliures" in Visibilité de la restauration, lisibilité de l'oeuvre Conservation Restauration des Biens Culturels, colloque de l'A.R.A.A.F.U., Paris –13,14 et 15 juin 2002, pp 203-217.

la question peut être correctement posée. Souvent, si une reliure neuve en pleine toile est moins chère qu'un traitement de conservation, ce dernier sera écarté sans état d'âme (pratiquement) pour faire face à la réalité posée par la mission de consultation (qui induit souvent la dépose des reliures et leur réfection : Illustration n° 1). Par contre, si le traitement est possible dans des délais convenables et pour un prix équivalent, le livre pourra conserver intégralement la part des valeurs esthétique, d'ancienneté, archéologique et d'usage, qu'elles soient présentes concrètement ou en devenir (illustration n° 2). Aussi, le rôle du restaurateur-conservateur de livres sera de proposer une gamme de traitements la plus étendue possible, qui répondra le mieux aux différentes dégradations des livres, mais aussi à leur destination et aux différentes problématiques rencontrées dans les bibliothèques, elles-mêmes liées aux missions de préservation, de mise en valeur et de communication des collections. Une réponse partielle à ces différentes données réside dans l'utilisation des papiers japonais et la mise en œuvre des techniques qu'il permet.

Malgré un décor à froid sur le dos, cette reliure ne présente pas d'autre intérêt, selon nos critères actuels, que d'être à peu près contemporaine du livre et la première réalisée sur cet ouvrage. On ne peut pas nier la valeur d'ancienneté. La valeur archéologique est seulement potentielle. La valeur d'usage quant à elle est prépondérante et la consultation doit être assurée. Si la cohérence de l'ensemble est toujours préférable, le principal critère de décision quant au traitement sera son coût. Pour cet ouvrage, la restauration a été faite avec du papier japonais



(2) Ouvrage du XIXe siècle

Le traitement de conservation d'une coiffe

Nous avons choisi d'aborder cette problématique spécifique car il semble d'une part qu'elle n'ait pas fait l'objet de publication particulière à ce jour pour des traitements effectués avec du papier japonais et d'autre part parce qu'après le rattachement des plats⁸ et le traitement des mors, il s'agit esthétiquement et

⁸ Cf. références données dans la note n°4 ainsi que les articles suivants : ESPINOSA (R), BARRIOS (P) : "Joint tacketing : A method of board reattachment", The book and paper group annual, AIC BPG, Washington D.C., Volume 10, 1991, p. 78-83.

mécaniquement d'une des parties majeures du livre, qui malheureusement est très souvent altérée. Par ailleurs, dans la mesure où d'autres travaux ont déjà développé les aspects liés par exemple à la résistance des papiers japonais pour le rattachement des plats ou à leur résistance comparée au cuir, avant et au cours de vieillissement ou encore aux aspects déontologiques de leur emploi au sein d'un traitement du point de vue de la visibilité du traitement et de la lisibilité de l'œuvre, ces différents aspects ne seront pas développés et nous renvoyons le lecteur aux références données. Enfin, avant d'entrer dans des descriptions techniques, il convient de préciser que préalablement à ce traitement, le constat du bon maintien des plats sur le corps d'ouvrage a été effectué ou que ceux-ci ont été correctement rattachés.

Définition

La coiffe est la partie supérieure ou inférieure du dos d'un ouvrage. Elle a pour fonction de protéger les tranchefiles en se rabattant légèrement par dessus, mais surtout elle participe au maintien des plats, via les encoches de coiffes (cf. illustration n° 3). Esthétiquement, elle « termine » le dos et sa confection évolue stylistiquement d'un siècle à l'autre. Certains techniciens incluent dans cette définition (pour les ouvrages cousus sur nerfs) le premier ou le dernier caisson. Cependant, dans le cadre de cet article ce terme ne fera référence qu'à la partie rabattue sur la tranchefile et aux encoches de coiffes.



(3) Ouvrage du XVIII^e siècle. La coiffe est entière mais les encoches de coiffes sont rompues.

Altérations

Rupture des encoches de coiffes (illustration n°3)

Dans ce cas, les coiffes sont présentes bien que déchirées au niveau de chaque encoches. Cette altération est problématique puisque la déchirure ainsi amorcée pourra se prolonger sous l'effet d'autres contraintes que celles

d'ouverture/fermeture : contraintes latérales par exemple (cf. schéma n° 1). Ceci est important car alors, ce ne sont plus les caractéristiques de résistance au pli ou à la traction du cuir qui sont sollicitées mais celles à la déchirure. Or, en terme de tests normalisés, la résistance d'un cuir vieilli soumise à cette force est souvent très faible, voire quasi nulle.

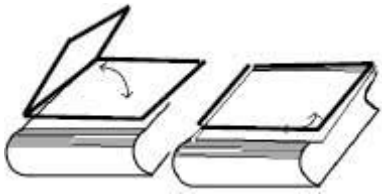


Schéma n° 1. Lorsque l'encoche de coiffe est encore fonctionnelle, seul un mouvement d'ouverture/fermeture sera possible (à gauche). Par contre, lorsque l'encoche est rompue, la déchirure est amorcée et un mouvement latéral est autorisé, qui accélèrera la dégradation (à gauche).

Lacunes

Elles peuvent être plus ou moins importantes mais l'absence totale de coiffes est fréquente. Leur disparition s'accompagne souvent immédiatement ou à relativement brève échéance de la détérioration et/ou de la disparition des tranchefiles et des caissons de tête et de queue.

Traitement

Notons que la réfection d'une coiffe et le rétablissement de ses fonctions n'est pas obligatoire ; divers paramètres comme la présence ou non d'une tranchefile, la taille du volume, son poids, le nombre de nerfs qui l'attachent au corps d'ouvrage, la valeur esthétique accordée à l'ouvrage, sa fréquence de consultation, la réalisation d'un conditionnement... sont autant d'éléments, établis au moment de l'examen diagnostique, conjointement par le responsable du fond et le restaurateur, qui entraîneront ou non ce traitement.

La confection de la coiffe avec du papier japonais se fait en **trois temps**.

Tout d'abord, une bande de papier japonais d'un grammage moyen (40g/m²) est déchirée. Elle doit mesurer la largeur du dos plus deux centimètres de chaque côté. La hauteur de cette bande variera entre deux et cinq centimètres. Ce papier est encollé sur une face avec de « l'eau



de colle »⁹ d'amidon puis un « papillon » est confectionné (illustration n°4). La partie torsadée doit faire la largeur du dos et les deux parties non torsadées seront collées sur les contre-plats (une seule dans un premier temps).

(4) Confection du papillon

Ce premier collage se fera soit sur le contre-plat (illustration n°5), ce qui est fréquemment effectué, soit sous le papier de garde, soit dans l'épaisseur du carton après qu'une incision aura été opérée (illustration n°6).

Cette décision sera prise à la suite d'observation concernant le papier contre-collé (s'il est fin ou épais, glacé ou non, très bien collé ou peu adhérent, de couleur ou blanc¹⁰...).



(5) Collage du papillon sur un contre plat



(6) Coupe du chant du plat afin d'insérer le papier lorsqu'on veut éviter de masquer le papier marbré situé sur le contre plat

La seconde étape consiste en la pose d'une deuxième bande destinée à maintenir le « papillon ». Le grammage du papier utilisé ici peut être moindre (de 10 à 20g/m²). Ses dimensions sont la largeur du dos et une hauteur de 1,5 à 2cm. Cette bande est collée sur une surface de 0,5mm sous le cuir (illustration n° 7). La partie dépassant doit entourer la bande torsadée pour ensuite être également introduite sous le cuir et collée (illustration n° 8). L'objectif de cette étape est de maintenir correctement la bande torsadée au corps d'ouvrage. La deuxième partie non torsadée du « papillon » peut alors être collée sur le second contre-plat.



(8) Pose du papier de maintien du "papillon". Une partie de cette bande de papier est

⁹ Il s'agit d'une colle très diluée

¹⁰ Le papillon est très discret sur un papier verger ancien mais au contraire sera très visible sur un papier marbré glacé.

(7) Insertion de la bande
de maintien du papillon

éliminée. Ce qui reste entoure
le papier torsadé et est collé
sous le cuir.

Pour la troisième et dernière étape, un papier de grammage moyen (10 à 20 g/m²) doit être prélevé. Sa largeur sera celle du dos plus un ou deux centimètres par plat et sa hauteur devra être de 4cm environ. Dans un premier temps, cette bande est posée sur le dos et sur les plats (illustration n° 9). Si elle est collée par-dessus le cuir, ce qui est fréquent, toute la surface non-désirée est éliminée par défibrage afin de dégager au maximum le décor (illustration n° 10). Les largeurs dépassantes, correspondant aux plats sont découpées ce qui permet au papier d'être « rempli » (illustration n° 11).



(9) Pose de la dernière
bande de papier



(10) Le surplus est
éliminé à l'aide d'une
pince Brucelles.



(11) Le papier est rempli
sur les contreplats.

En l'absence de tranchefiles (cas fréquent), la partie de papier dépassant sera laissée suffisamment longue (1,5 à 2 cm) et découpée en plusieurs petites lanières (illustration n° 12) qui seront insérées dans le corps d'ouvrage de façon à créer une sorte de « bâti »¹¹ (illustration n° 13 et 14). Cette dernière solution permet de restituer une très grande solidité à cette partie de l'ouvrage.



¹¹ Un "bâti" est constitué d'un support et d'un fil qui l'entoure en passant au milieu de chaque cahier (le plus souvent sous la chaînette). Ceci confère à cette partie une grande solidité, au contraire d'une tranchefile dont le maintien au corps d'ouvrage n'est assuré que par deux, trois, cinq (au maximum) passages dans le milieu d'un cahier.

(12) En l'absence de tranchefiles, le	(13) Insertion des lanières dans le	(14) Idem
papier qui dépasse est coupé en	corps d'ouvrage	
lanières qui sont insérées dans le		
corps d'ouvrage.		

Si une tranchefile est présente ou a été restituée, la hauteur du papier qui surplombe la coiffe sera de faible dimension et non découpée en lanière. Cette partie sera rabattue derrière la tranchefile. Notons que si la réfection d'une coiffe n'est pas évidente, celle des tranchefiles dans beaucoup de cas l'est encore moins. De fait, celles-ci depuis ont depuis bien longtemps une fonction essentiellement décorative mais pratiquement pas mécanique. Dans la mesure où l'unité esthétique du livre n'est (dans beaucoup de cas) que peu diminué par leur absence, il n'est souvent pas jugé utile de les refaire alors qu'au contraire leur confection entraînera un temps de traitement considérablement allongé. Encore une fois, ce n'est qu'après une analyse critique de l'objet ou de la collection que des priorités de ce type pourront être dégagées.

En ce qui concerne les adhésifs employés, lorsque le papier est en contact avec le cuir, l'amidon et la Klucel G peuvent être utilisés conjointement : l'amidon, sous forme d'eau de colle, pour conserver au papier une certaine humidité qui permet un façonnage aisé et la Klucel G (hydroxy propyl cellulose) qui est enduite sur le coté du papier en contact avec le cuir ancien. En effet, si toute humidité apportée intempestivement est très dommageable à un cuir ancien, l'utilisation de Klucel G en solution alcoolique permet par un bon contrôle du traitement d'éviter un noircissement du cuir. Son utilisation garanti en outre un bon degré de réversibilité.

La mise au ton, qui s'appliquera à laisser le traitement visible sans équivoque tout en laissant l'aspect esthétique (valeur d'art) de l'objet lisible ou la retouche, degré plus poussé qui doit se situer au seuil de la restitution illusionniste peut alors être effectuée. Il faut noter que ni l'une ni l'autre n'est obligatoire. En fonction des priorités établies elles pourront être faites plus tard, ponctuellement sur quelques ouvrages choisis. Néanmoins, une mise au ton est le plus souvent demandée. Il faut noter que lorsque celle-ci est effectuée avec des peintures acryliques, ces dernières peuvent améliorer le traitement, d'un point de vue physico-chimique. Il a été établi que les papiers ainsi enduits résistent mieux au

test du double pli et à la traction que ceux non enduits. Par ailleurs, ces peintures réputées pour leur stabilité ont montré, dans le cadre de l'expérimentation qu'elles présentaient un écran de protection aux polluants et ainsi limitaient la dégradation du papier enduit .

Conclusion

Les cuirs modernes de tannage végétal ne remplissent pas toujours les critères de conservation requis. Leur faible permanence est souvent attestée. Pour d'autres cuirs, y compris ceux dont la réputation est meilleure comme ceux tannés à l'alun ou au chrome, outre leur emploi parfois problématique pour des raisons de couleur pour les premiers ou d'hydrophobie pour les seconds leur stabilité chimique est parfois aussi aléatoire.

Les traitements effectués avec le cuir sont toujours longs, délicats, induisent un degré d'intervention important et présentent un mauvais degré de réversibilité¹². Or, lorsque la stabilité du cuir n'est pas sûre, ce problème devient crucial (il convient d'attirer l'attention sur les nombreux traitements effectués au cours du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle qu'il nous faut aujourd'hui déposer et refaire).

En revanche pour un traitement complet qui peut qui peut s'accomplir beaucoup plus rapidement (de 50 à 70% de temps en moins), les papiers japonais montrent des qualités satisfaisantes de stabilité chimique et de résistance mécanique. Leur mise en œuvre autorise en outre un traitement minimal qui garantit un excellent degré de réversibilité. Ces traitements constituent donc une réelle alternative à ceux utilisant le cuir. Ils permettent de résoudre de nombreux problèmes mécaniques, de maîtriser le degré de réintégration visuelle des restaurations et de concrétiser pleinement la réflexion sur les valeurs accordées à l'ouvrage ou à la collection.

Ils peuvent se décliner en interventions minimales ou plus abouties. Les premières rapidement effectuées peuvent rester très visibles. Elles seront destinées plus particulièrement aux livres dont les valeurs d'usage sont prépondérantes. Toutefois, leur visibilité pourra aussi les affecter à des ouvrages dont l'intérêt archéologique est évident.

Des traitements plus aboutis peuvent aussi être menés, tant du point de vue du façonnage que du travail de mise au ton ou de retouche, moins perceptible.

L'utilisation des papiers japonais permet une approche qui autorise de nouvelles orientations dans une politique de conservation-restauration des livres par différents aspects.

¹² Ces aspects sont notamment liés au soulèvement des parties anciennes, au façonnage du cuir neuf sous le cuir ancien et à l'incrustation de ce dernier dans le cuir neuf.

Les ouvrages, souvent individualisés par la "restauration traditionnelle", séparés du contexte général de la collection et de la bibliothèque, peuvent être alors considérés en tant que parties d'ensembles cohérents. Par ailleurs il est possible de réaliser des traitements de prévention grâce à une mise en oeuvre modulée simple et rapide. Enfin, cette approche donne l'opportunité de traiter des ouvrages ou corpus d'un intérêt intellectuel ou esthétique relatif présentant un état de conservation problématique dont le traitement effectué avec une approche et des méthodes traditionnelles serait trop coûteux. Il faut bien noter que le papier japonais est un matériau qui autorise une approche plus générale et des techniques particulières mais ne constitue pas en soi une technique, ce à quoi il est souvent assimilé. A l'instar de l'utilisation du cuir, un traitement fait avec ces papiers pourra être d'une grande finesse, d'une grande fragilité ou bien d'une grande résistance. Le résultat ne dépendant uniquement que de l'objectif fixé et des compétences du technicien.

Sous la direction de **Christelle Quillet**, Directrice du Centre technique de
Bussy-Saint-Georges